



RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00015

Numéro SIREN : 309 277 275

Nom ou dénomination : AUDIT CONSEIL EXPERTISE en abrégé ACE

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2017 sous le numéro de dépôt 1542

REÇU PAR COURRIER

LE 14 AVR. 2017

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE BESANÇON

## Bilan Actif

		30/09/2016			30/09/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		« Certifié conforme à l'original »			
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	80 552	72 451	8 101	10 889
	Fonds commercial (1)	1 201 511		1 201 511	1 216 768
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions		2 914	(2 914)	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	566 764	330 077	236 687	283 392
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	510		510	510	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	300		300		
Prêts					
Autres immobilisations financières	33 475		33 475	33 475	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 883 112</b>	<b>405 441</b>	<b>1 477 671</b>	<b>1 545 034</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	355 000		355 000	585 000
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 275 485	240 898	1 034 587	746 796
	Autres créances	139 699		139 699	74 161
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	191 582		191 582	155 339	
Charges constatées d'avance	43 147		43 147	37 991	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 004 914</b>	<b>240 898</b>	<b>1 764 016</b>	<b>1 599 286</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>3 888 026</b>	<b>646 339</b>	<b>3 241 687</b>	<b>3 144 320</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				33 475	33 475
(3) dont créances à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

		30/09/2016	30/09/2015
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	270 000	270 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	90 545	90 545
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	27 000	27 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	941 843	935 700
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>149 719</b>	<b>126 743</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 479 106</b>	<b>1 449 988</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	80 000	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>80 000</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	563 137	638 100
	Emprunts et dettes financières divers	74 714	169 678
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 628	83 506
	Dettes fiscales et sociales	616 209	545 080
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	55 893	16 967	
Produits constatés d'avance (1)	208 000	241 000	
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 682 581</b>	<b>1 694 332</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 241 687</b>	<b>3 144 320</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	149 718,51	126 742,68
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 219 170	1 144 341
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	12 537	3 056

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 021 699		3 021 699	2 365 967
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 021 699</b>		<b>3 021 699</b>	<b>2 365 967</b>
	Production stockée			(230 000)	237 000
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 000	2 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			126 109	93 397
	Autres produits			21	16
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>2 918 829</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			877 857	831 005
	Impôts, taxes et versements assimilés			81 053	59 142
	Salaires et traitements			998 288	1 013 819
	Charges sociales du personnel			398 123	387 570
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			74 128	72 029
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			80 019	88 043	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			80 000		
Autres charges			52 284	40 607	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>2 641 751</b>	<b>2 492 216</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>277 078</b>	<b>206 165</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		277 078	206 165
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6	6
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 303	22 959
	<b>Total des charges financières</b>	<b>21 303</b>	<b>22 959</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(21 296)</b>	<b>(22 952)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>255 781</b>	<b>183 213</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 723 1 228	23 920 4 576
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 951</b>	<b>28 496</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 645 15 257	33 572
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>19 902</b>	<b>33 572</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(16 951)</b>	<b>(5 076)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		15 892 73 220	8 443 42 951
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 921 786</b>	<b>2 726 883</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 772 068</b>	<b>2 600 140</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>149 719</b>	<b>126 743</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		1 294	524

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014, qui sont :

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices,

Conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement ANC 2014-03), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

## **- Changements de méthodes :**

Néant

## **- Informations complémentaires :**

1 - Cf Annexe "Suivi des options comptables"

2 - Cf Annexe "CICE"

3 - Suite à la transmission universelle de patrimoine de la société Aurore sur l'exercice 2013, la société possède un fonds de clientèle libérale nettement individualisé dans l'acte d'acquisition. Des liquidations volontaires ou judiciaires et des ruptures de missions de clients ont conduit la société à sortir de ses actifs la valeur correspondante du fonds de clientèle.

L'incidence sur les comptes de l'exercice est une charge de 15 K€.

4 - Au cours des exercices 2012, 2013 et 2014, la société n'a pas été détenue de manière continue par une ou plusieurs sociétés elles-mêmes détenues par au moins 75 % de personnes physiques. En conséquence, La société a fait l'objet le 30 novembre 2015 d'une proposition de rectification de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2012, 2013 et 2014 pour un montant de 20 967 €. L'avis de mise en recouvrement a été émis le 29 janvier 2016, et n'avait pas été comptabilisé au 30 septembre 2015.

L'incidence sur le calcul de la participation 2012 est de 2 K€, et a été portée en diminution de la participation 2016.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : structure et composants .....	Néant
- Agencements et aménagements .....	5 à 10 ans
- Matériel et outillage .....	Néant
- Matériel de transport .....	Néant
- Mobilier, matériel de bureau .....	3 à 8 ans

## - Stocks :

Les en-cours sont déterminés client par client en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice.

## - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.a.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 292 639		5 457		16 033	1 282 063
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 292 639</b>		<b>5 457</b>		<b>16 033</b>	<b>1 282 063</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	360 400					360 400
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	198 869		16 265		8 770	206 364
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>559 269</b>		<b>16 265</b>		<b>8 770</b>	<b>566 764</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	510					510
Autres titres immobilisés			300			300
Prêts et autres immobilisations financières	33 475					33 475
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>33 985</b>		<b>300</b>			<b>34 285</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 885 893</b>		<b>22 022</b>		<b>24 803</b>	<b>1 883 112</b>

## ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	64 983	8 244	776	72 451
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>64 983</b>	<b>8 244</b>	<b>776</b>	<b>72 451</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		2 914		2 914
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	118 074	42 698		160 772
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	157 803	20 272	8 770	169 305
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>275 877</b>	<b>65 883</b>	<b>8 770</b>	<b>332 990</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>340 860</b>	<b>74 128</b>	<b>9 546</b>	<b>405 441</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		80 000		80 000	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			<b>80 000</b>		<b>80 000</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	253 285	80 019	92 405	240 898
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>253 285</b>	<b>80 019</b>	<b>92 405</b>	<b>240 898</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>253 285</b>	<b>160 019</b>	<b>92 405</b>	<b>320 898</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		160 019	92 405	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2016	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	33 475	33 475	
	Clients douteux ou litigieux	77 757	77 757	
	Autres créances clients	1 197 728	1 197 728	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 792	16 792	
	Impôts sur les bénéfices	41 002	41 002	
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 791	24 791	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	57 115	57 115	
Charges constatées d'avances	43 147	43 147		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 491 806</b>	<b>1 491 806</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	12 537	12 537		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	550 600	87 190	309 505	153 905
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	48 772	48 772		
	Fournisseurs et comptes rattachés	164 628	164 628		
	Personnel et comptes rattachés	206 974	206 974		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	151 670	151 670		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	252 170	252 170		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 395	5 395		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	25 942	25 942		
Autres dettes	55 893	55 893			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	208 000	208 000			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 682 581</b>	<b>1 219 170</b>	<b>309 505</b>	<b>153 905</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		84 356			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

# Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Observations

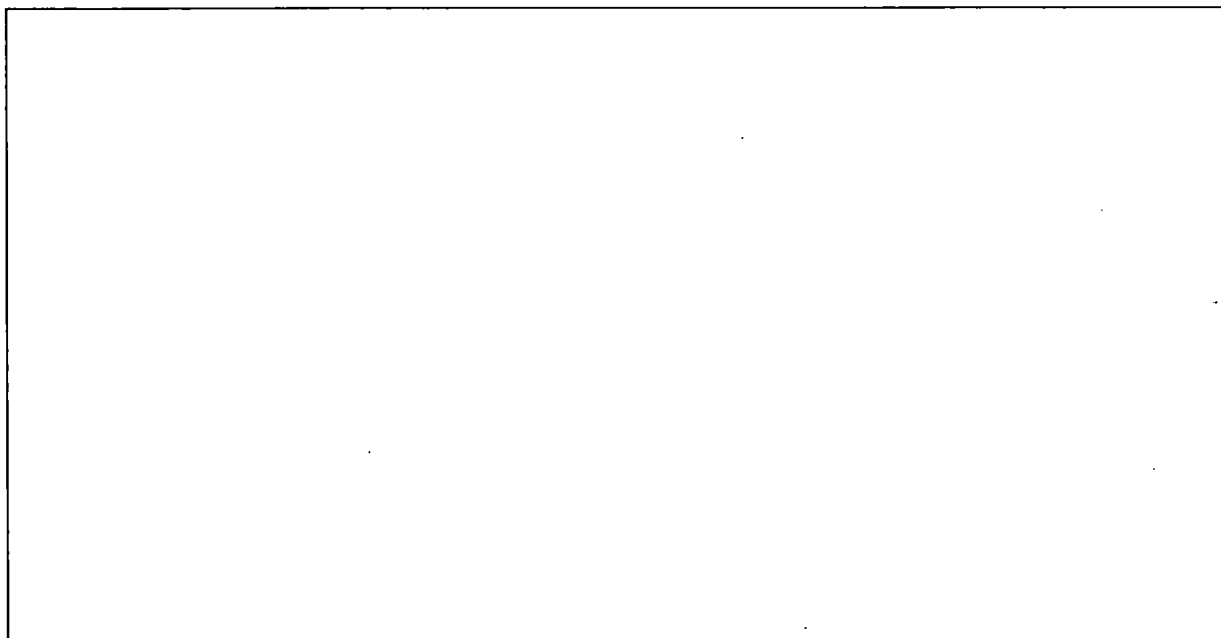
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	256 328	clientèle (dont acquisition ex 2013 = 200 K€)
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	945 184	01/01/1992
<b>TOTAL</b>	<b>1 201 512</b>	

--

## ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir (avec détail)

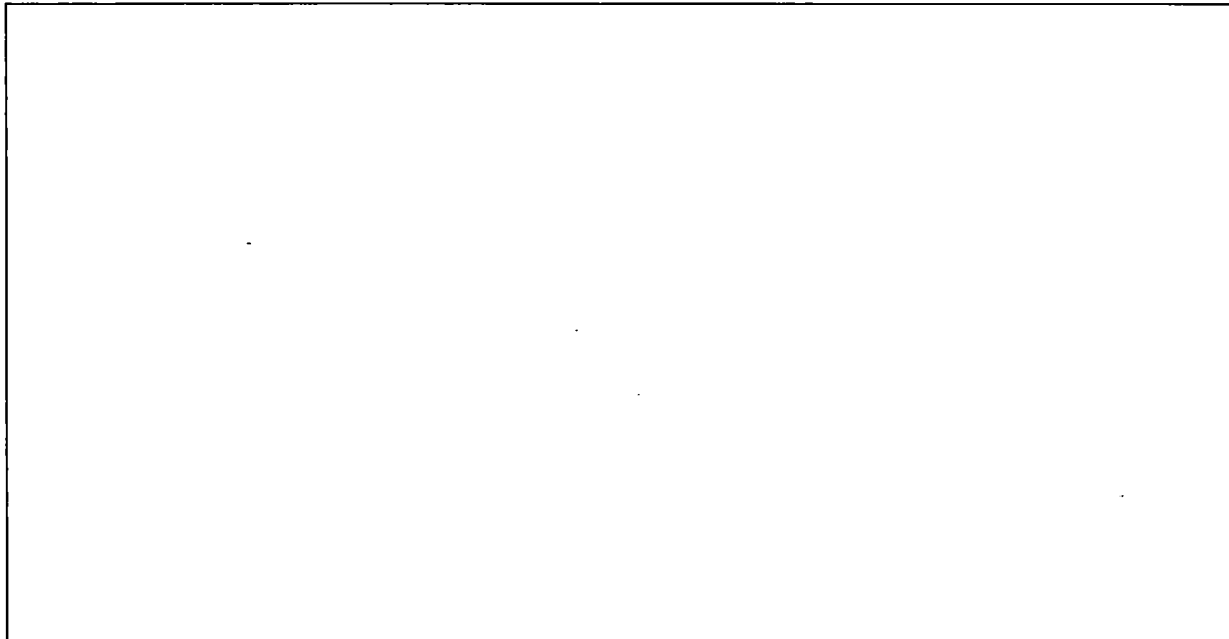
Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	59 254	84 756	(25 502)	-30,09
Autres créances	39 321	33 542	5 779	17,23
<b>TOTAL</b>	<b>98 575</b>	<b>118 298</b>	<b>(19 723)</b>	<b>-16,67</b>



## ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer (avec détail)

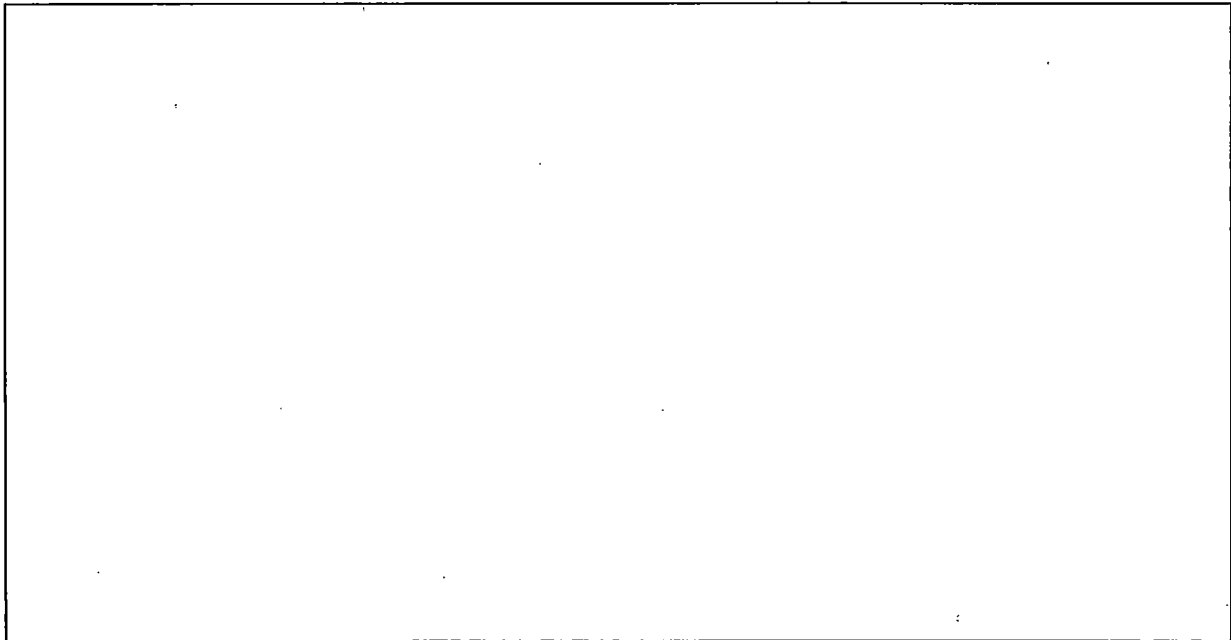
Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 492	1 455	36	2,49
Emprunts et dettes financières divers	1 636	844	792	93,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 483	9 744	89 739	920,98
Dettes fiscales et sociales	322 126	286 695	35 431	12,36
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	28 724	7 732	20 992	271,50
<b>TOTAL</b>	<b>453 460</b>	<b>306 470</b>	<b>146 990</b>	<b>47,96</b>



ANNEXE - Élément 6.12

## Charges constatées d'avance (avec détail)

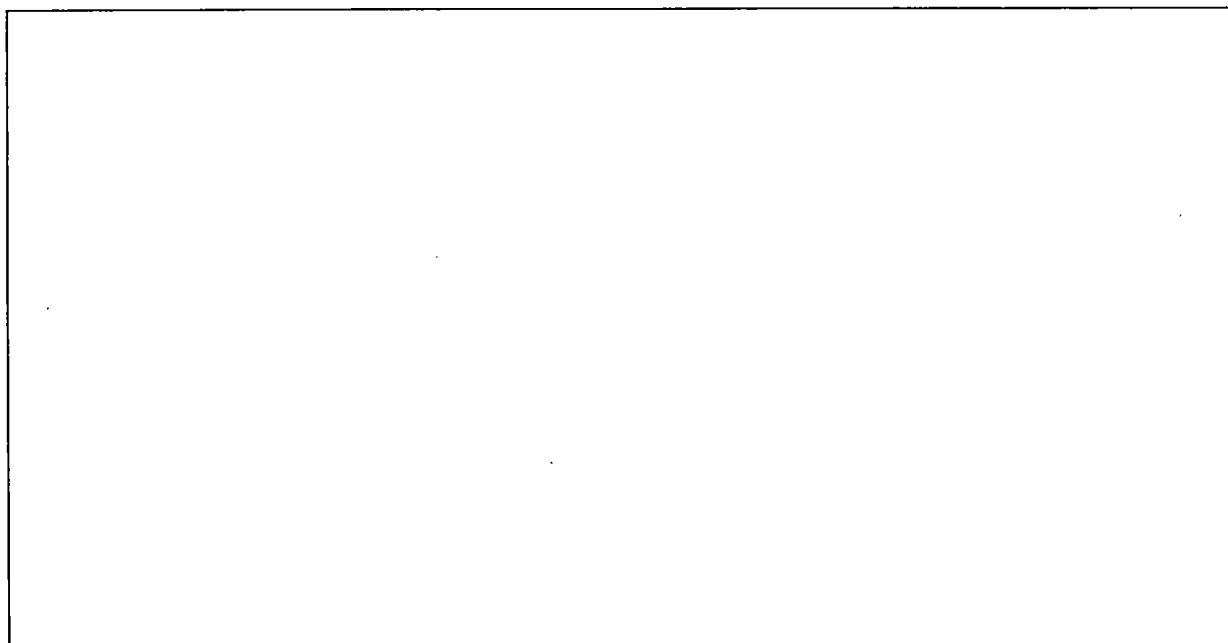
Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	43 147	37 991	5 157	13,57
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>43 147</b>	<b>37 991</b>	<b>5 157</b>	<b>13,57</b>



ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	208 000	241 000	(33 000)	-13,69
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>	<b>208 000</b>	<b>241 000</b>	<b>(33 000)</b>	<b>-13,69</b>



## ANNEXE - Elément 6.14

# Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/09/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		18 000,00	15,0000	270 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>18 000,00</b>	<b>15,0000</b>	<b>270 000,00</b>

--

ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2016	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
<b>Avals, cautions et garanties</b> Cautions associés			597 248
			597 248
<b>Engagements de crédit-bail</b> Engagements de locations financières		46 850	
		46 850	
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b> indemnités fin de carrière		67 000	
		67 000	
<b>Autres engagements</b> Engagements de locations financières			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>113 850</b>	<b>597 248</b>
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			272 764
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			270 000

**Indemnités fin de carrière :** Les engagements relatifs aux indemnités fin de carrière sont calculés selon une méthode prospective sur l'ensemble du personnel embauché à durée indéterminée, et remplissant les conditions nécessaires ouvrant droit à cette indemnité.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans

- taux de rotation moyen du personnel : 2 %

- taux d'actualisation : 4.5 %

- taux de progression des salaires : 2 %

Ces engagements ne sont pas provisionnés au bilan

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Suite à l'application à compter du 1er janvier 2005 :

Du Règlement ANC n° 2014-03 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- **1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :**
  - Entité non concernée
- **2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :**
  - Entité non concernée.
- **3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :**
  - Comptabilisation en charges.
- **4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :**
  - Entité non concernée.
- **5 Coûts de développement :**
  - Entité non concernée.
- **6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :**
  - Comptabilisation en charges.
- **7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :**
  - Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- **8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :**
  - Entité non concernée.

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

### Annexe CICE

Conformément à la Note d'Information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, qui retenait l'objectif du législateur de permettre une diminution des charges de personnel, le produit constitué par le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), d'un montant de 45 480 € calculé sur les salaires versés au cours de l'exercice, a été porté en diminution du poste Charges Sociales du Compte de Résultat.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi de l'année 2014 s'élevait à 46 411 € et a contribué au renforcement du besoin en fonds de roulement.

PROCOMPTA SAS  
Commissaire aux comptes  
Valparc - ECOLE VALENTIN  
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Aux Actionnaires  
de la Société ACE SA  
52 rue Urbain Leverrier  
Immeuble AXIS  
25000 BESANCON

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

-----

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 9 mai 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ACE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Travaux en cours et produits constatés d'avance

Les travaux en cours et les produits constatés d'avance sont déterminés individuellement par client à la clôture de l'exercice. Leurs montants sont respectivement de 355 000 € et de 208 000 € au 30 septembre 2016.

Leurs déterminations n'appellent aucune observation de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A Besançon, le 3 mars 2017



Le Commissaire aux comptes  
PROCOMPTA SAS  
représentée par Bernard ZWIBEL



# Bilan Actif

		30/09/2016			30/09/2015
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	80 552	72 451	8 101	10 889
	Fonds commercial (1)	1 201 511		1 201 511	1 216 768
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions		2 914	(2 914)	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	566 764	330 077	236 687	283 392
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	510		510	510	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	300		300		
Prêts					
Autres immobilisations financières	33 475		33 475	33 475	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 883 112</b>	<b>405 441</b>	<b>1 477 671</b>	<b>1 545 034</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	355 000		355 000	585 000
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés	1 275 485	240 898	1 034 587	746 796	
Autres créances	139 699		139 699	74 161	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	191 582		191 582	155 339	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	43 147		43 147	37 991
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 004 914</b>	<b>240 898</b>	<b>1 764 016</b>	<b>1 599 286</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>3 888 026</b>	<b>646 339</b>	<b>3 241 687</b>	<b>3 144 320</b>

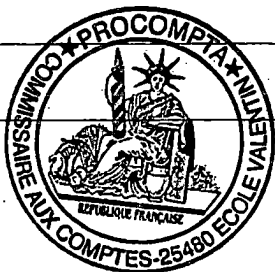
(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

33 475

33 475

(3) dont créances à plus d'un an



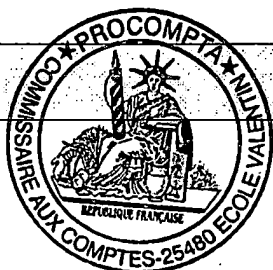
# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

		30/09/2016	30/09/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	270 000	270 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	90 545	90 545
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	27 000	27 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	941 843	935 700
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	149 719	126 743
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 479 106</b>	<b>1 449 988</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques	80 000	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>80 000</b>	
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	563 137	638 100
	Emprunts et dettes financières divers	74 714	169 678
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 628	83 506
	Dettes fiscales et sociales	616 209	545 080
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	55 893	16 967	
Produits constatés d'avance (1)	208 000	241 000	
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 682 581</b>	<b>1 694 332</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 241 687</b>	<b>3 144 320</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	149 718,51	126 742,68
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 219 170	1 144 341
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	12 537	3 056



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 021 699		3 021 699	2 365 967
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 021 699</b>		<b>3 021 699</b>	<b>2 365 967</b>
	Production stockée			(230 000)	237 000
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 000	2 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			126 109	93 397
	Autres produits			21	16
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>2 918 829</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			877 857	831 005
	Impôts, taxes et versements assimilés			81 053	59 142
	Salaires et traitements			998 288	1 013 819
	Charges sociales du personnel			398 123	387 570
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			74 128	72 029
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			80 019	88 043	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			80 000		
Autres charges			52 284	40 607	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>2 641 751</b>	<b>2 492 216</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>277 078</b>	<b>206 165</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

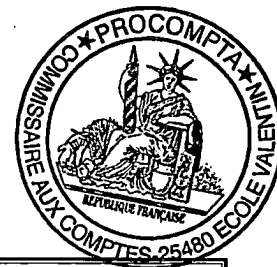
30/09/2016

30/09/2015

RES ULTAT D'EXPLOITATION		277 078	206 165
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6	6
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 303	22 959
	<b>Total des charges financières</b>	<b>21 303</b>	<b>22 959</b>
<b>RES ULTAT FINANCIER</b>		<b>(21 296)</b>	<b>(22 952)</b>
<b>RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>255 781</b>	<b>183 213</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 723 1 228	23 920 4 576
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 951</b>	<b>28 496</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 645 15 257	33 572
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>19 902</b>	<b>33 572</b>
<b>RES ULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(16 951)</b>	<b>(5 076)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		15 892 73 220	8 443 42 951
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 921 786</b>	<b>2 726 883</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 772 068</b>	<b>2 600 140</b>
<b>RES ULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>149 719</b>	<b>126 743</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		1 294	524

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables



Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014, qui sont:

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices,

Conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement ANC 2014-03), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

## - Changements de méthodes :

Néant

## - Informations complémentaires :

1 - Cf Annexe "Suivi des options comptables"

2 - Cf Annexe "CICE"

3 - Suite à la transmission universelle de patrimoine de la société Aurore sur l'exercice 2013, la société possède un fonds de clientèle libérale nettement individualisé dans l'acte d'acquisition. Des liquidations volontaires ou judiciaires et des ruptures de missions de clients ont conduit la société à sortir de ses actifs la valeur correspondante du fonds de clientèle.

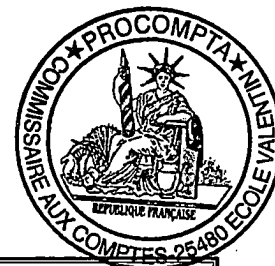
L'incidence sur les comptes de l'exercice est une charge de 15 K€.

4 - Au cours des exercices 2012, 2013 et 2014, la société n'a pas été détenue de manière continue par une ou plusieurs sociétés elles-mêmes détenues par au moins 75 % de personnes physiques. En conséquence, La société a fait l'objet le 30 novembre 2015 d'une proposition de rectification de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2012, 2013 et 2014 pour un montant de 20 967 €. L'avis de mise en recouvrement a été émis le 29 janvier 2016, et n'avait pas été comptabilisé au 30 septembre 2015.

L'incidence sur le calcul de la participation 2012 est de 2 K, et a été portée en diminution de la participation 2016.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables



Etat exprimé en euros

## - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : structure et composants .....	Néant
- Agencements et aménagements .....	5 à 10 ans
- Matériel et outillage .....	Néant
- Matériel de transport .....	Néant
- Mobilier, matériel de bureau .....	3 à 8 ans

## - Stocks :

Les en-cours sont déterminés client par client en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice.

## - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations



Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 292 639		5 457		16 033	1 282 063
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 292 639</b>		<b>5 457</b>		<b>16 033</b>	<b>1 282 063</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	360 400					360 400
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	198 869		16 265		8 770	206 364
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>559 269</b>		<b>16 265</b>		<b>8 770</b>	<b>566 764</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	510					510
Autres titres immobilisés			300			300
Prêts et autres immobilisations financières	33 475					33 475
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>33 985</b>		<b>300</b>			<b>34 285</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 885 893</b>		<b>22 022</b>		<b>24 803</b>	<b>1 883 112</b>



ANNEXE - Elément 3

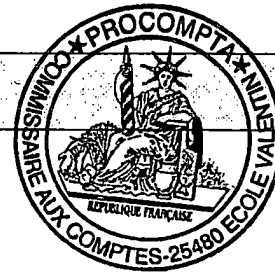
# Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	64 983	8 244	776	72 451
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>64 983</b>	<b>8 244</b>	<b>776</b>	<b>72 451</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		2 914		2 914
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	118 074	42 698		160 772
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	157 803	20 272	8 770	169 305
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>275 877</b>	<b>65 883</b>	<b>8 770</b>	<b>332 990</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>340 860</b>	<b>74 128</b>	<b>9 546</b>	<b>405 441</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

## Provisions



Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

30/09/2016

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		80 000		80 000	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			<b>80 000</b>		<b>80 000</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation				
{ autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	253 285	80 019	92 405	240 898	
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>253 285</b>	<b>80 019</b>	<b>92 405</b>	<b>240 898</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>253 285</b>	<b>160 019</b>	<b>92 405</b>	<b>320 898</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		160 019	92 405	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes



Etat exprimé en euros		30/09/2016	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	33 475	33 475	
	Clients douteux ou litigieux	77 757	77 757	
	Autres créances clients	1 197 728	1 197 728	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 792	16 792	
	Impôts sur les bénéfices	41 002	41 002	
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 791	24 791	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	57 115	57 115	
Charges constatées d'avances	43 147	43 147		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 491 806</b>	<b>1 491 806</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	12 537	12 537		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	550 600	87 190	309 505	153 905
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	48 772	48 772		
	Fournisseurs et comptes rattachés	164 628	164 628		
	Personnel et comptes rattachés	206 974	206 974		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	151 670	151 670		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	252 170	252 170		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 395	5 395		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	25 942	25 942		
Autres dettes	55 893	55 893			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	208 000	208 000			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 682 581</b>	<b>1 219 170</b>	<b>309 505</b>	<b>153 905</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		84 356			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

# Fonds Commercial



Etat exprimé en euros	30/09/2016	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	256 328	clientèle (dont acquisition ex 2013 = 200 K€)
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	945 184	01/01/1992
<b>TOTAL</b>	<b>1 201 512</b>	

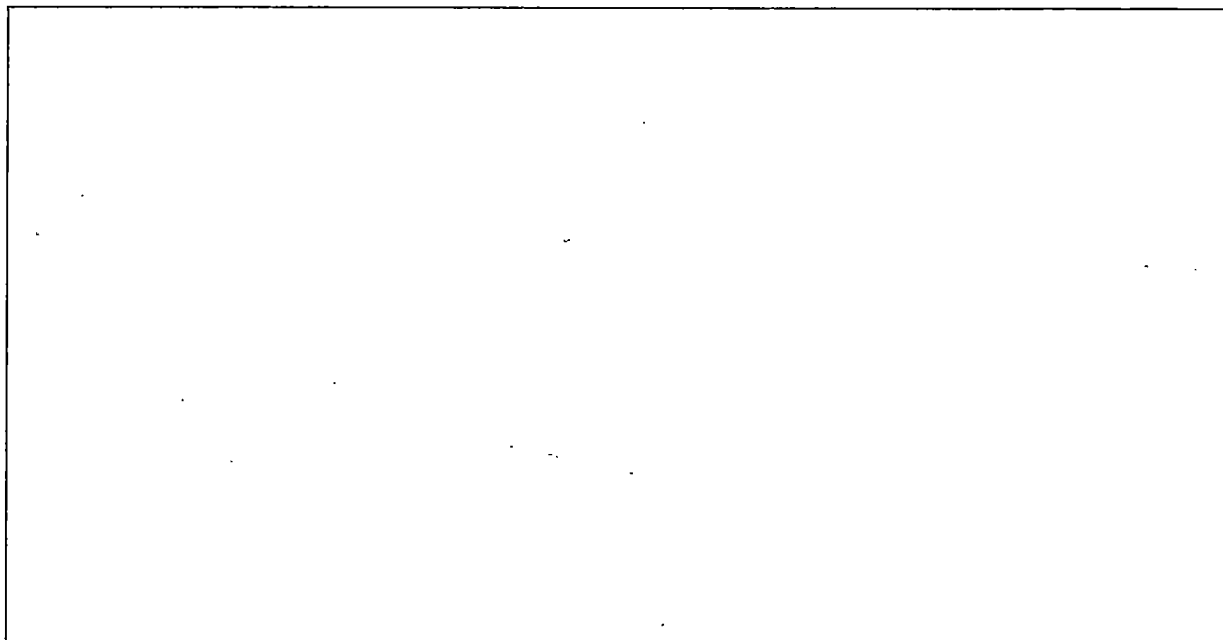
--

ANNEXE - Elément 6.10



## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	59 254	84 756	(25 502)	-30,09
Autres créances	39 321	33 542	5 779	17,23
<b>TOTAL</b>	<b>98 575</b>	<b>118 298</b>	<b>(19 723)</b>	<b>-16,67</b>

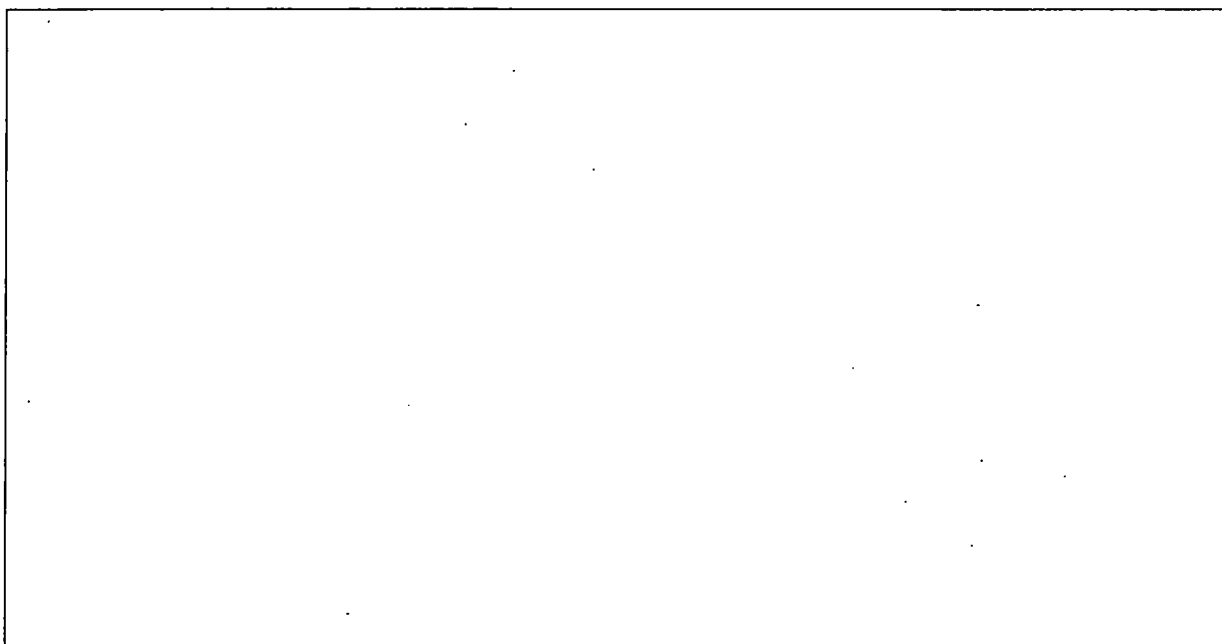


ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer (avec détail)



Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 492	1 455	36	2,49
Emprunts et dettes financières divers	1 636	844	792	93,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 483	9 744	89 739	920,98
Dettes fiscales et sociales	322 126	286 695	35 431	12,36
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	28 724	7 732	20 992	271,50
<b>TOTAL</b>	<b>453 460</b>	<b>306 470</b>	<b>146 990</b>	<b>47,96</b>

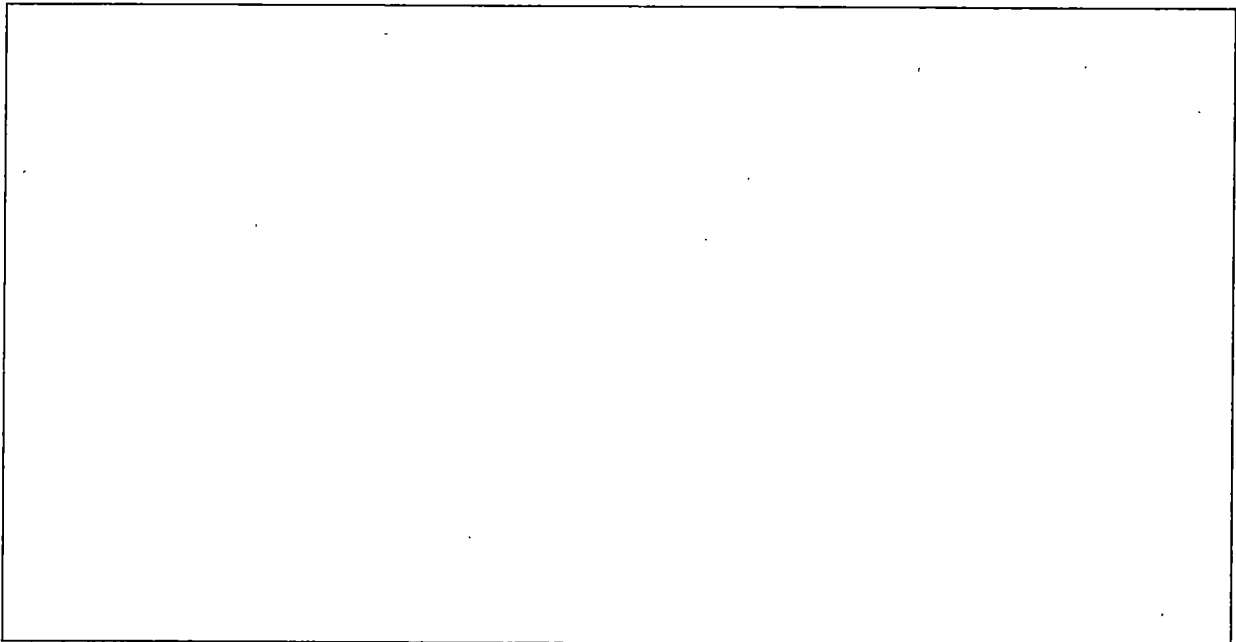


ANNEXE - Elément 6.12



## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	43 147	37 991	5 157	13,57
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>43 147</b>	<b>37 991</b>	<b>5 157</b>	<b>13,57</b>

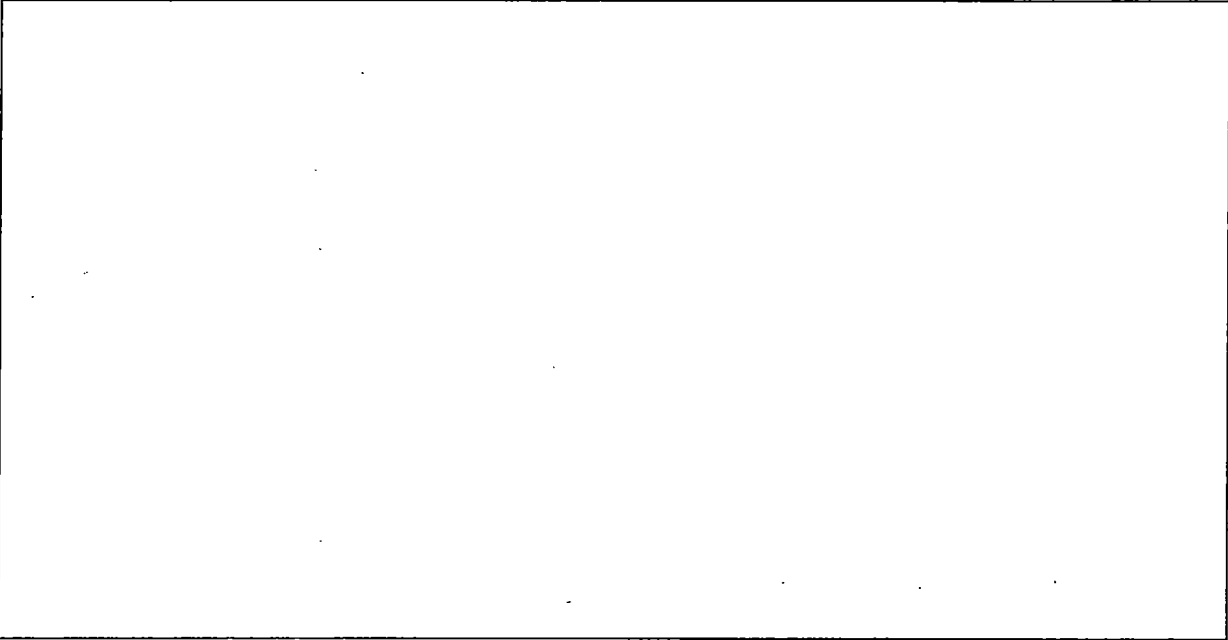




ANNEXE - Elément 6.12

# Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2016	30/09/2015	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	208 000	241 000	(33 000)	-13,69
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>	<b>208 000</b>	<b>241 000</b>	<b>(33 000)</b>	<b>-13,69</b>



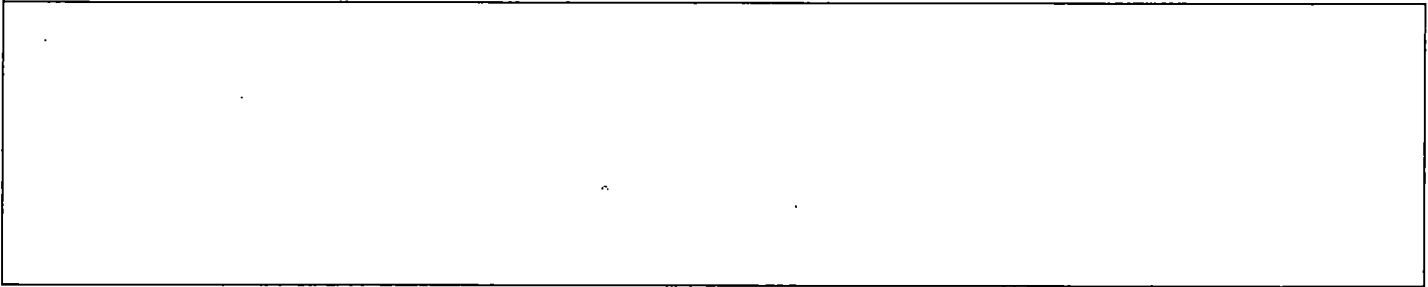
ANNEXE - Elément 6.14

# Capital social



Etat exprimé en euros

	30/09/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	18 000,00	15,0000	270 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>18 000,00</b>	<b>15,0000</b>	<b>270 000,00</b>



ANNEXE - Elément 8



# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions associés		597 248
		597 248
Engagements de crédit-bail Engagements de locations financières	46 850	
	46 850	
Engagements en pensions, retraite et assimilés indemnités fin de carrière	67 000	
	67 000	
Autres engagements Engagements de locations financières		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>113 850</b>	<b>597 248</b>
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		272 764
		270 000

**Indemnités fin de carrière :** Les engagements relatifs aux indemnités fin de carrière sont calculés selon une méthode prospective sur l'ensemble du personnel embauché à durée indéterminée, et remplissant les conditions nécessaires ouvrant droit à cette indemnité.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans

- taux de rotation moyen du personnel : 2 %

- taux d'actualisation : 4.5 %

- taux de progression des salaires : 2 %

Ces engagements ne sont pas provisionnés au bilan

# Annexe libre



Etat exprimé en euros

## SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Suite à l'application à compter du 1er janvier 2005 :

Du Règlement ANC n° 2014-03 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- **1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :**
  - Entité non concernée
  
- **2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :**
  - Entité non concernée.
  
- **3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :**
  - Comptabilisation en charges.
  
- **4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :**
  - Entité non concernée.
  
- **5 Coûts de développement :**
  - Entité non concernée.
  
- **6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :**
  - Comptabilisation en charges.
  
- **7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :**
  - Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
  
- **8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :**
  - Entité non concernée.

## Annexe libre 2



Etat exprimé en euros

### Annexe CICE

Conformément à la Note d'Information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, qui retenait l'objectif du législateur de permettre une diminution des charges de personnel, le produit constitué par le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), d'un montant de 45 480 € calculé sur les salaires versés au cours de l'exercice, a été porté en diminution du poste Charges Sociales du Compte de Résultat.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi de l'année 2014 s'élevait à 46 411 € et a contribué au renforcement du besoin en fonds de roulement.

ACE  
Société Anonyme au capital de 270 000 euros  
Siège social : 52 rue Urbain Leverrier  
Immeuble "AXIS"  
25000 BESANCON  
309 277 275 RCS BESANCON

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 24 Mars 2017**

Mesdames,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

L'activité de notre société sur l'exercice 2016 est satisfaisante. Les décalages relevés à la clôture de l'exercice précédent se sont résorbés : Nous constatons une baisse significative des travaux en cours. La hausse du poste client est relative, puisque le chiffre d'affaires facturé sur les derniers mois de l'exercice est plus important en 2016 qu'en 2015. En effet, le poste client rapporté aux nombre de jours de CATTIC au réel diminue de 10 jours entre 2015 et 2016 (109 jours contre 119 en 2015).

La hausse de chiffre d'affaires de l'exercice trouve pour grande partie son origine dans la résorption de ces décalages constatés à la clôture du précédent exercice. L'augmentation de l'activité de l'exercice 2016 se traduit dans l'augmentation de la production de l'exercice.

Il vous est exposé ci-dessous l'évolution des principales valeurs du bilan et du compte de résultat. Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions que vous pourriez souhaiter.

**- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.**

Les prévisions relatives à l'activité restent difficiles à appréhender compte tenu du contexte économique incertain et des difficultés économiques et financières rencontrées par les clients, la pression sur les honoraires limitant à périmètre constant la progression du chiffre d'affaires.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis la clôture de l'exercice, aucun évènement important n'est à signaler.

### INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Exercice N	De 1 à 30 jrs avant échéance	De 31 à 60 jrs Avant échéance	De 61 à 90 jrs avant échéance	Au-delà de 91 jrs	Echues
Dette fournisseurs & comptes rattachés	49 228 €	3 325 €	4 636 €	105 669 €	0 €
Collectif fournisseurs	40 665 €	3 325 €	4 636 €	14 749 €	0 €
Effets à payer fournisseurs	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Factures non parvenues fournisseurs	8 563 €	0 €	0 €	90 920 €	0 €

Exercice N-1	De 1 à 30 jrs avant échéance	De 31 à 60 jrs Avant échéance	De 61 à 90 jrs avant échéance	Au-delà de 91 jrs	Echues
Dette fournisseurs & comptes rattachés	51 918 €	17 164 €	544 €	13 580 €	0 €
Collectif fournisseurs	50 477 €	15 642 €	519 €	6 824 €	0 €
Effets à payer fournisseurs	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Factures non parvenues fournisseurs	1 441 €	1 522 €	25 €	6 756 €	0 €

### FILIALES ET PARTICIPATIONS

#### Activité des filiales et participations

La société n'a aucune filiale, ni participation et elle ne contrôle aucune autre société.

#### Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2016 demeure nulle.

## RESULTATS - AFFECTATION

### Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 021 699 euros contre 2 365 967 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,71%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -102 870 euros contre 332 414 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -130,94%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 877 857 euros contre 831 005 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,63%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 81 053 euros contre 59 142 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 37,04%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 998 288 euros contre 1 013 819 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,53%.

Le montant des charges sociales s'élève à 398 123 euros contre 387 570 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,72%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 30 personnes contre 31 personnes pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,22%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 234 146 euros contre 160 072 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 46,27%.

Le montant des autres charges s'élève à 52 284 euros contre 40 607 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 28,75%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 641 751 euros contre 2 492 216 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,00%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 277 078 euros contre 206 165 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 34,39%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -21 296 euros (-22 952 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 255 781 euros contre 183 213 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 39,60%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -16 951 euros contre -5 076 euros pour l'exercice précédent,
- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 15 892 euros contre 8 443 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 73 220 euros contre 42 951 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016 se solde par un bénéfice de 149 718,51 euros contre un bénéfice de 126 742,68 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,12%.

Au 30 septembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 241 687 euros contre 3 144 320 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,09%.

### Situation financière de la Société.

Vous trouverez dans le bilan et l'annexe les informations relatives à la situation financière et plus particulièrement l'endettement de notre Société.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

. Endettement / capitaux propres .....	0,43
. Endettement / chiffre d'affaires .....	0,21

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 149 718,51 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE ..... 149 718,51 euros

1/ A titre de dividendes aux actionnaires ..... 144 000,00 euros  
Soit 8 euros par action

2/ Le solde, à la « réserve statutaire », soit 5 718,51 euros  
qui s'élèvera ainsi à la somme de 947 561,60 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 335 106,24 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seraient fixées par le Conseil d'Administration.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 144 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2013 :  
95 400,00 euros, soit 5,30 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 95 400,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2014 :  
145 800,00 euros, soit 8,10 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 145 800,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2015 :  
120 600,00 euros, soit 6,70 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 600,00 euros

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

#### Opérations réalisées par la Société sur ses propres actions.

Aucune opération n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

#### Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et vous informons que les conventions anciennes conclues au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Vous aurez à approuver le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 et L. 225-42 du Code de commerce.

## ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

### Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice.

Murielle GENIN

Administrateur de la S. A. **ACE**  
Président Directeur Général de la S. A. **ACE**  
Gérante de la S.A.R.L. A.B.C.E.

SARL Le Phénix

Administrateur de la S. A. **ACE** depuis le 4 mars 2016  
Représenté par Anne MASSON

Vanessa PATOIS-CLERC

Administrateur  
Directeur Général Délégué de la S. A. **ACE**  
Co-Gérante de la S. A. R. L. Le Phénix  
Gérante de la S.A.R.L. V. P. 2. C.

Anne MASSON

Co-Gérante de la S. A. R. L. Le Phénix

### Renouvellement du mandat d'un administrateur

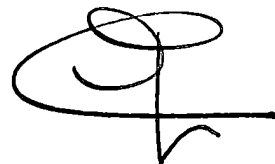
Le mandat d'administrateur de Madame Vanessa PATOIS CLERC venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

### - Mandats des Commissaires aux Comptes.

Nous vous précisons qu'aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration



## **ace**

Société Anonyme au capital de 270 000 euros  
Siège social : 52 rue Urbain Leverrier  
Immeuble "AXIS" - 25000 BESANCON"

309 277 275 RCS BESANCON

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 Mars 2017**

#### **Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 149 718,51 euros de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE ..... 149 718,51 euros

1/ A titre de dividendes aux actionnaires ..... 144 000,00 euros  
Soit 8 euros par action

2/ Le solde, à la « réserve statutaire », soit 5 718,51 euros  
qui s'élèvera ainsi à la somme de 947 561,60 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seraient fixées par le Conseil d'Administration.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 144 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

**Exercice clos le 30 septembre 2013 :**

95 400,00 euros, soit 5,30 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 95 400,00 euros

**Exercice clos le 30 septembre 2014 :**

145 800,00 euros, soit 8,10 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 145 800,00 euros

**Exercice clos le 30 septembre 2015 :**

120 600,00 euros, soit 6,70 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 600,00 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 Mars 2017**

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, ...~~1300~~... voix ayant voté pour, ...~~0~~... voix ayant voté contre, ...~~0~~... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme  
Le Président du  
Conseil d'Administration



Murielle Génin  
Vanessa Patois  
Anne Masson  
Géraldine Huguet  
Experts-comptables  
Commissaires aux comptes

REÇU PAR COURRIER  
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
1 rue Mégevand  
25000 BESANCON  
LE 14 AVR. 2017  
GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE BESANÇON

**DOSSIER : S.A ace (R.C.S. BESANCON 309 277 275 RCS)**  
- Exercice clos le 30/09/2016

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

Monsieur le Greffier,

Vous trouverez ci-joint les documents dont la liste figure ci-dessous :

- 1 exemplaire du bilan et de l'annexe
- 1 exemplaire de l'affectation du résultat
- 1 exemplaire du rapport général du Commissaire aux comptes
- 1 chèque de 45,49 euros émis par ladite Société
- 1 enveloppe retour.

**Nous vous remercions de bien vouloir établir la facture au nom de la Société ace à l'origine du règlement et de la transmettre directement au Cabinet avec le récépissé de dépôt à l'aide de l'enveloppe jointe.**

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Zineb JABRANE  
Assistante Juridique